

CAPD 15 mars 2016

- Déclarations préalables
- Réponse Dasen : l'importance qu'elle accorde à la formation des personnels du 1^{er} degré qui va faire l'objet d'une analyse (d'où l'augmentation des postes de TR à la rentrée 2016) . Les moyens nécessaires seront mis en place.



Ordre du jour

1) Approbation des procès verbaux

2) Liste d'aptitude des directeurs d'école

94 candidats pour 2016 (84 année dernière) 51 sont passés devant une commission, 43 dispensés.

- 3 situations examinées en commission : avis défavorable de la commission

 Une collègue : IEN très favorable, Commission : défavorable

 Un collègue : IEN favorable, Commission : avis réservé problème pour elle pour le leadership de l'équipe enseignante

 Un collègue : IEN : favorable, Commission : avis défavorable

- 3 personnes ne se sont pas présentés

- 3 candidats ont eu un avis défavorable

 Une collègue IEN : réservé (car pas reçu la personne pb de délais) Commission : défavorable

 Un collègue: IEN : défavorable Commission : défavorable

3) Commissions d'entretien

3/02 : fonctions spécifiques 6 commissions : Gens du voyage, classes relais, UPE2A, PMC, moins 3 ans, postes spé en ASH, PEMF Langues Vivantes

9/03 et 15/03 : postes spécifiques

Dasen : tous les volontaires ont accès aux commissions. Parfois les échanges permettent aux collègues d'affiner leur parcours et peut être se rendre compte parfois du chemin qu'il reste à faire.

SNUipp : demande pourquoi il y a un classement des personnes avec avis favorable, notamment sur les Sections Internationales car les personnes ont l'habilitation en langue ou pas.

IENA : niveau requis C1 ou C2, or il n'y a pas de diplôme universitaire permettant d'avoir une expertise d'un personnel agrégé. Le classement car une personne maîtrise mieux la langue qu'une autre. Dispositif Moins de 3 ans est différent de la scolarisation des TPS. Les défavorables sont non classés car même si tous les favorables obtiennent un autre poste, l'administration préfère mettre une personne à Titre provisoire.

Un recrutement n'apparaît pas sur le doc : CPC sur circo Bédarieux : 1 candidat, 1 avis favorable classé 1

Pourquoi n'avons-nous pas eu les derniers résultats des commissions ?

IENA : des commissions très tardives (jusqu'à aujourd'hui 12H)

131 entrants dans l'Hérault qui n'ont pas eu accès aux appels à candidatures pour les postes à profil, car elles ont lieu avant les résultats des permutations. Dans d'autres départements, les phases des permutations permettent aux entrants d'accéder aux appels à candidatures.

IENA précise qu'à chaque fois que les collègues ont désiré passer des entretiens pour postes à

profil, cela s'est fait même à l'autre bout du monde (visio-conférence).

SNUipp : si sur un poste il n'y a qu'un candidat et qu'il ne demande pas le poste. Que se passe-t-il ?

IENA : affectation en milieu de mouvement d'un personnel à titre provisoire.

4) CAPA-SH et départ en formation

sous réserve des budgets !

Environ une dizaine de départ pour formation CAPA-SH

(ouverture 1 Ulis école 4 Ulis collège et Ulis lycée donc 19 postes sans personnel car 13 postes occupés sans spécialisation sur 104 postes D dans le département)

- poste F : 17 postes sans personnel spécialisé

- postes G : 3 postes sans personnel spécialisé

Départ en formation

6D

3 F

1 G

AGS + 1 point ASH

Attention différent pour les postes G

SNUipp : sur Ulis ou SEGPA des collègues peuvent être affectés de façon provisoire. Ce n'est pas le cas des postes G. 1 seul départ pour 3 postes sans personnel spécialisé. Nous regrettons le manque de départs en formation.

5) Congés de formation

nombre recensé 126 + 3 candidatures intégrées (117 l'année dernière)

Barème : AGS + nb demandes de congés

environ 10 départ en formation

5 congés de formation pour concours

5 formation hors concours

SNUipp : grande disparité au concours et formation professionnelle. 70% pour formation professionnelle (87 sur 126) 30 % pour les concours. Donc demande de répartition équitable entre les 2. Cela conduit à un écart de 10 points de barème.

Dasen : est d'accord

SNUipp : beaucoup de formation diplômante se font par le CNED, il n'y a donc pas de présentiel.

Dasen : ces personnels ont donc du temps pour eux.

SNUipp: peut-on avoir l'équivalent en ETP pour les départ en formation ? 10 personnes ce qui ne représente pas 10 ETP, il peut donc y avoir plus de départ en formation.

(Sud 10 ETP = 120 mois ce que propose l'administration représente 100 mois donc on pourrait à peut près faire 2 départs supplémentaires.)

SNUipp : même demande l'année dernière mais pas de liste complémentaire.

Dasen : c'était en conformité avec les moyens donnés.

SNUipp: pour l'équité ne pourrait-on pas augmenter les LC en formation professionnelle et les fermer pour les concours.

M Boluix : abandon de départ en formation avec les reliquats (mais ne se souvient plus pourquoi donc attente de la réponse de Mme Lavaud Charondière

SNUipp : demande surseoir la question des reliquats de pour départ en formation.

